REDACTION : -UBAIX, 65, rue des Pabricants (
la place du Trichon).
TOURGOING, rue Verte. 58

Rue Nationale, 51, à Lille PRIX DES ABONALMENTS : Roubaix-Tourcoing: Trois mois: 4 fr. 50. — Un an: 18 fr.

TÉLÉPHONE

Nord et départements limitrophes: s mois : 5 francs. — Un an : 20 france

PROCHAINEMENT nous publierons en feuilleton

LE

GEORGES MALDAGUE

La France et l'Europe

Après cinq séances d'intéressants dé-bats, la Chambre a approuvé, à la preaque unanimité de ses membres, l'ensemble des conventons qui ont réglé les diffe-rentes difficultés existant entre l'Angle-terre et la France, en Egypte, au Marce, à Terre-Neuve, dans l'Afrique occidentale, et établi ce qu'on a appelé l'accord franco-anglais.

et établi ce qu'on à appere racou u nanclais.

Ca voie presque unanime de nos représentants, et la faveur avec laquelle il est accueilli par le pays, montrent quel revirement s'est opéré dans les esprits depuis l'époque peu lointaine où les nationalistes, par leurs constantes vexations violentes et belliqueuses, avaient réussi déchatner une partie de l'opinion contre l'Angleters et menaçaient de nous entrainer dans une guerre atroce et désastreuse.

trainer dans une guerre auvert bien dio-quente discussion qui s'est engagée de-vant la Chambre, si les questions spé-ciales résolues par la convention, et no-tamment celle si importante des droits des pécheurs français à Terre-Neuve, ont fenu une large place, souvent aussi le débat s'est élargi et élevé jusqu'à em-brasser l'ensemble de la politique fran-caise en Europe.

tenu une large place, souvent aussi le
débat s'est élargi et élevé jusqu'à embrasser l'ensemble de la politique frangaise en Europe.

Et l'action paclifique, bienfaisante, et
glorieuse de la Ripublique est apparue
aux yeav de tous, au point que nos adversaires eux-mêmes ont été obligés de
lui rendre justice.

Les grands noms de Gambetta, de Jules
Ferry, si décriés, si vilipendés autrefois,
entrent aujourd'hui dans l'histoire, et
cenx-là même qui furent, de leur vivant,
parmi leurs plus acharnés détracteurs,
s'inclinent devant leur œuvre et devant
leur mémoire.

M. Jaurès s'est défendu comme d'une
figure de s'être jamais associé aux abominables attaques dont Jules Ferry fut l'objet
à propos de son entente avec l'Allemagne.

Toujours, dit-il, député ou non, j'ai défendu Jules Ferry ontre ces sortes
d'agressions. > Et M. Jaurès traite de
« démagogues » les insulteurs de l'illustre
homme d'Etat.

Hélas le ene furent pas seulement les
« démagogues » qui combattirent violemment la politique extérieure de Jules Ferry. Trop. de républicains passionnés ou
peu clairvoyants lui firent la guerre implacable qui devait provoquer sa chute
dans des conditions lamentables, en une
heure d'affolement, et à la veille du jour
o'te s réunissait, à Paris, la conférence
internationale qui devait réclamer à l'Angloterre l'exécution de ses engagements
solennels vis-à-vis de l'Egypte.

M. Jaurès raconte que Jules Ferry lui
dit ni jour : « On ne peut pourtant pas
faire avec l'Allemagne la politique du
poing fermé. «

Ces paroles correspondent bien à la
pessée éminente du politique ardenment
patriote qui faisait consister le patriotisme non dans des rodomontades
hruyantes es tpérilleusses, mais dans un
dévouement éclaire à la grandeur de la
puris.

Dans la conception hardie et puissante
qu'il s'était faite d'un immense domaine

patrie.

Dans la conception hardie et puissante qu'il s'était faite d'un immense domaine colonial à donner à la France, où elle put trouver une attènuation de ses récents désastres et de son cruel démembrement, il avait jugé indispensable l'apput de l'Allemagne à l'encontre de l'Angleterre ombrageuse et hostile.

Il voylait randes à noté.

Allemagne à teconire de l'anguerre mbrageuse et hostile. Il voulait rendre à notre pays sa situation en Egypte, Il considérait le Maroc comme une prolongation de notre colonie algérienne et comme destiné à entre rapidement, à l'exemple de la Tunisie, dansotre sphère d'influence et d'autorité. L'échec inexpliquable du général de Négrier à Langson, le manque de sangroid de nos deputés, auquel s'ajoutèrent les passions politiques, enfin l'incroyable panique des Parisiens, qu'à leur état de bouleversement, on aurait oru menacés d'un nouveau siège, vinrent acéactir ces desseins et ces espérances. La conférence relative à la question d'Egypte n'eut qu'une séanes, présidée par Jules Ferry, qui avait été renversé la veille. Elle se sépara et a se réunit plus.

Près de vingt ans se sont écoulés de-puis lors. La situation de l'Europe s'est modifiée. L'alliance russe a été conclue. Et, en ce qui concerne notre empire afri-cian, M. Delcassé a repris, dans les pro-jets de Jules Ferry, ce qui en était éhocre pratique et réalisable. Veuloir aujourd'hui, comme en 1885, exclure l'Angleterre de l'Egypte, ou seu-iement l'obliger à partager avec nous la prépondérance que lui a assurée une lon-gue série d'efforts et de sacrifices de toutes sortes serait une préfention inadmissible et qui nous condurait inévitablement à un conflit redouiable. On l'a bien vu lors de l'aventure incon-

On l'a bien vu lors de l'aventure incon-idérée de Fachoda.

idérée de Fachoda.
Puisque nous sommes dans l'impossi-vilité matérielle de rétablir les droits que nous avons eu le tort d'abandonner, il est plus sage et plus digne d'y renoncer fran-hement, en échange des avaulages que 'accord franco-anglais nous assure au Marce.

l'accord franco-anglais nous assure au Marco.

Le champ est vaste encore où pourra s'exercer notre pénétration et notre féconde activité.

Et notre rapprochement avec l'Angleterre consolide aussi et fortifie cette politique pacifique qui dopuis trente ans a été celle de la République française, et qui comme M. Jaurès s'atache depuis quelques jours à le démontrer, était dans la pensée de Jules Ferry.

Après l'accord franco-anglais est venu l'accord franço-italien. Et, en ce moment même, le Comité Mascuraud, qui s'est și intelligemment employà à cette œuvre pacifique, reçoit à Paris, au milieu des acclamations de la population. les représentants de l'industrie et du commerce d'Italie.

Les adversaires de la République lui reprochaient autrefois son isolement. côn-séquence, prétendaient-lis, du régime.

Les adversaires de la République lui reprochaient autrefois son isolement, cônséquence, prétendaient-lis, du régime. Ils dénonçaient notre instabilité ministérielle, obstacle aux longues pensées et aux grands desseins.

A ces détracteurs d'autrefois comme de l'heure présente, la République peut opposer la simplieité des faits : M. Delcassé est depuis six ans ministre detrangères, et aucun ministre étranger ne peut se flatter d'une telle longévité ministreille. Et aueune des monarchies de l'Europe ne peut se prévaloir de sympathies et d'alliences comme celles que sa politique loyale et généreuse a assurées à notre France républicaine.

GEORGES ROBERT.

Échos et Nouvelles

M. Masson-Porestier a comme tent d'autres personnes, va aux Invalides le bodiet de canon-qui tus l'urenne.

Mais il a ve deglement le boulet qui tus l'urenne dans le pelit Musée amoué au mesument de Saithach.

CHRONIQUE

Les Sous-Préfectures

Il est des morts qu'il faut qu'or

Il est des morts qu'il fant qu'on tue. Il est des institutions qui sont dans le même cas. C'est heureux pour les Sous-Préfectures, car, depuis l'an VIII, ou n'a pour ainsidire pas cessé devouior les enferer.

Un dernier assant doit leur être donné et, appuyant sur un vote de la commission du budget, qui vient de réduire de 100,000 fr. Particle é da budget de l'Intérieur, les adversaires comptent bien porter le coup morte là cette institution centenire. Ils ont déjà choisi M. Raoul Peret pour prononer l'oraison funchre des condamnées récalcitrantes.

D'on pous viennent les sous-préfectures?

La constitution de l'an VIII plagia, tout simplement, lors de leur creation, une organisation qui existait déjà au temps des rois.

Sous l'amelen régime on avait l'Intendant de province représentant le roi, sous le nouveau on le nommait préfet et il remplaçait le premier Consul. Cet intendant laisait plusieurs parts de sa province et conflait à des délégués le soin de le rensentant de la conflait à des délégués le soin de le rensent la présenters. Encore une fois il n'y avait rien de nouveau sous le soleil. **

Les contestations d'utilité commencèrent aussité avec Roderer, rapporteur au Conseil d'Etat, qui constatait en déposant le projet, que « les départements étaient d'une éten jue très bornés et qu'il était très facile aux précts d'exercer une administration particulière d'arrondissement de même de surveiller les arrondissement voisites ».

ment e mente es surveiner les arrouns-sement vollène ». C'est sur ce point qu'on appulera, pen-dant un siècle, pour réciamer la suppres-sion des sous-précetures, c'est lui qui servia de base à la chanade actrelle formulée par la commission de décentra-lisation

set depuis six ans ministre des affaires et ditampères, et aucua aministre des affaires et ditampères, et aucua ministre des affaires et ditampères et de partire de base à la demande la suppression des politique loyale et golfereuse a assurées à moitre France républicaine.

La Politique

La Politique

La Politique

Le gros événement du jour est la démission de sous-précetures et même des présentes et de partire de ditampères et de partire de moi de général André, et son remplacement par M. Berteaux.

Et abandonnant le ministère de la Geerre le général André, et son remplacement à la Répablique, une fermeté non moins grande dans l'exercice de ses foncions délicates et politique, et et e vraiment après un assurtant d'ansi furieux que celui auqual nous venons d'assistre qu'il convient de donner suisfact et politique, et ac evraiment après un assurtant la suppression des suis l'arieux que celui auqual nous venons d'assistre qu'il convient de donner suisfact et politique, et ac evraiment après un assurtant l'arieux que celui auqual nous venons d'assistre qu'il convient de donner suisfact et politique, et ac evraiment a la Répéablique, et et evraiment après un actual l'arieux que celui auqual nous venons d'assistre qu'il convient de donner suisfact et de la Gerre le de la Gerre le proposition de de departe du général André, et la proposition d'es proposal de remettre toute l'organisation à nous adversaires et de paraltre leur le montre de la considération.

Le ministre des affaires et la démission d'assistre qu'il convient à donner suisfact d'en proposition de des passes et une futte, une de de la considération de se passes et au terre de projets n'obtient aucun succès proposition en derir le projet d

Zévale.
Ce sont ees propositions que nous de-vons examiner avec M. Peret, ne parlant que pour mémoire, des amendements à l'article 6 du budget du ministère de l'Intérieur, amendements répétés qui viennent d'aboutir à la proposition relation plus haut et qui émane de la commission du budget elle-même.

Mais il a vu egalement le boulet qui tua Turenne dans le petit Musée annexé au menument
le Salrizach.
Lequat est le hon? demanda-til.
Lequat est je hon? demanda-til.
Un saint vole

D'oc est née la laccende qui evait que saint Ane
ince de Padouc fesse retrouver les objets perla?

Il parait qu'elle e pour origine une specidete
député de Poilters énumers les Alfales.

On aura fait un premier pas vers iddécentralisation que tout le monde désire.

Tels sont les points principanx que la
commission l'a chârgé de développer et
qu'il indique dans son rapport en les entourant de louanges à l'adresse des souspréfets, mais sans un mot de regret pour
bies sous-préfetures.

En somme, il argumente sur une
pirase de Robespierre, qui disait : alaissex aux communes le droit de régier leurs
ropres affaires, en tout ce qui ne tient
pas à l'administration générale de la République.

Or, les affaires qui relévent de la souspréfeture sout-prait-il, de celles-là.

Les députés y verront-ils une raison
suffaiante pour remrecire les sous-préfets
et former les sous-préfectures ? C'est ce
que nous saurons blenich, et ce raspon,
plus heureux que ses ainès, arrive jusqu'à la discussion.

RAYMOND LEVRAULT.

RAYMOND LEVRAULT.

AU JOUR LE JOUR

LES GAIS CIMETIÈRES

Ces espèces de granda jardina, d'ordinalre authore, embasames par des fleurs superbos, seriatat de très agredables prouesades si l'em ny voyait pas tant de tombeaux.

Or, chez beaucoup de personnes, d'une sensibilité extrême, la vue d'un tombeau fait natire de lugubres pensées, de nature à detruire tout le charme d'une excursion.

Il faudrait donc supprimer tous les tombeau fait neureuse; mais je reconnais qu'elle a peu de chances d'aboutir.

Il faut compter avec la routine, les vieux usages, la mauvaise volonté de nos diverses administrations, et même, dans une certaine neuere, avec la nécessite où nous sommes d'une rere nos morts.

Comment donc rendre les cimetières plus gradables, moins triates, plus gals, pour tout.

agréables, moins tristes, plus gaus, proc dire?

Le problème peut sembler difficile à ré-soudre, il n'est cependant pas indéchiffrable.

Et, la preuve, c'est que pendant le cours de l'été qui vient de s'écouler, le conseil de la pa-roisse d'une petite ville de l'Ohio, en a donné une très heureuse solution en décidant la crèa-tion d'un klosque à r'afrachissements dans le cimetiere.

tion d'un klosque a vattanancimetière.
Voila qui n'est pas banal.
Jusqu' à présent, on avait bien pensé à
crèer des cabarets ou des cafés à côté des
cimetières, histoire de permettre aux amis du
mort de lui rendre hommage en buvant une
apriems fois à as anté.
Cest ainsi qu'un de oss cabarets avait pris
Un autre offrait cette inscription aux yeux
des passants: « Ici on est mieuz qu'en facet s
allegátion que personne ne se serait avisé de
contester.

ourront se réconforter lorsqu'ils auront rem-li leurs devoirs pieux ». Ça n'est pas si bête que ça en a l'air, cette setite innovation-la, et je ne vois pas du tout sourquoi on ne l'appliquerait pas dans nos imptiferes

SERVICE SPECIAL

NOS TÉLÉGRAMN

POUR UNE ÉTOILE

with the second seit sur le « ple

Une noble fiancée Les trucs de Claudine Vuaille

Lyon, 16 novembre.

On renognire asser rarement des personnes aussi intéressantes que la nommée de sufficient Vnuille, âgée de trenie quatre aire. Elle a déjé su maille à partir avec la justice, et fait quantsine de mille francs, en 1902. Elle se faissit passer pour la fille d'une marquise authentique, fiancée à un beron puissamment riche. Elle alieit avoir se jouir d'une énorme fortune, disasit-elle, et elle obtint aimsi de commerçaits anfás, pour plus de 50,000 francs d'objets de tottes sortes. On finir par l'arrêter et le tribunal correctionnel la condamne, le 5 et le tribunal correctionnel la condamne, le 5

supérieur de la marine.

Gréce à ces parentes, elle réussit à se faire livrer des meubles, des objets de luxe, pour co. 60.000 france au moins. Après les avoir reçus, elle les faisail porter au Mont de Priet, do no les engagesti sous lo nom de veure Barbiar.

veuve Barbier.

Le service de la Sûreté vient de mettre un terme à de tels agissements, et Claudine Vanille, que seule la justice connaissait sous ce nom, a êté écrouée, ce matin, à la grande surprise de plusieurs de ses amis.

Violent incendie

Usine en feu L'imprudence d'un fu Immenses dégât

Nice. 16 no

Nice, 46 novembre. Ce soir, vers cinq hours et demie, un incendie a compiètement détreit une des plus
importantes fabriques de pâtes alimentaries
de notre ville, celle de M. Antoina Olivaries
conseiller monicipal. Cette fabrique occupait
un assez vaste immenble sitoé entre la place
d'Armes et lo boulevard Carabaco, le long du
Paillon. Le feu s'est déclaré sublitement et a
pris aussitot des proportions terribles. De
l'immeuble, il ne reste plus que les quatre
murs.

néanmoins à arroser los décombres el les maisons voisines. L'usine Olive produtisais de 5 à 6,000 kiles de pues par our Les magasins renformaient de 50,000 kiles de pues el 8 à 60,000 kiles de pues el 8 à 60,000 kiles de pues el 8 à 60,000 kiles de semoine. Elle ocupais 150 employés environ. Les dégâts, purement mais-leis, sont couverte par que jueges. Compagnica d'assurances, ils s'élevent à 300,000 trancs onviron. Les causes du sinistre ne sont pas connues encore. On dit que le fen s'est déclaré au troisieme étage et qu'il est du à l'impradence d'un fumeur.

La famille du Conscrit

LES CHASSES TRAGIOUES

Claudine au dépôt dag de Biscarrasse, à la hauteur dis se la la la la la company de la

TROP PERSPICACES

après midi et les confrontait gens pris au hasard dans les quels on avait fait la leçon. L'un des témoins, apercevi

L'affaire Casa-Riera